



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Communiqué de presse

### REDUIRE LA FRACTURE NUMERIQUE MOBILE : LE PARI REUSSI DU NEW DEAL MOBILE

Paris, le 06 octobre 2021

A l'heure où, selon un [rapport](#) de la Cour des Comptes, 97% de la population française est couverte par le réseau 4G, Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, se félicitent de la réussite du *New Deal Mobile*. Ce programme ambitieux, mené avec le concours de l'ANCT et l'Arcep a permis de réduire significativement la fracture numérique mobile.

La Cour des Comptes a rendu public, la semaine du 27 septembre, son rapport « Réduire la fracture numérique mobile, le pari du [New Deal Mobile](#) ». Elle constate que trois ans après son adoption, le *New Deal* a contribué à répondre aux attentes en matière de couverture mobile du territoire et ainsi à une exigence de plus en plus forte des Français.

En effet, devenu un outil significatif du quotidien, le téléphone mobile est aujourd'hui un incontournable pour l'accès aux communications, aux services publics ou encore au numérique des Français. Un premier bilan dont se sont félicités Jacqueline GOURAULT et Cédric O.

#### ***Le New Deal Mobile : Un accord historique pour couvrir les zones non ou mal couvertes***

Lancé en janvier 2018, le *New Deal Mobile* est un accord historique passé entre le Gouvernement, l'Arcep et les quatre opérateurs mobiles pour généraliser la couverture 4G partout en France. Ce programme s'inscrit dans une politique publique essentielle pour rapprocher le numérique du quotidien des Français.

Le Gouvernement a fait le choix, dans le cadre du *New Deal Mobile*, de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire plutôt qu'un critère financier pour l'attribution des fréquences. L'État a ainsi décidé d'orienter l'effort des opérateurs vers la couverture du territoire, au moyen d'obligations de couverture inédites.

*« Le numérique est devenu primordial pour l'ensemble des Français, encore plus avec la crise du COVID-19. L'accès au numérique pour tous doit permettre de combattre le sentiment d'isolement vécu dans de nombreuses zones blanches et permettre à tous un meilleur accès aux services. C'est aussi un levier essentiel pour la cohésion, l'attractivité et le développement des territoires. Le New Deal Mobile a notamment rendu possible le déploiement massif de la 4G. A chaque fois qu'un pylône est installé, ce sont autant de zones blanches en moins et d'habitants qui ont enfin accès à un réseau mobile de qualité. »*

**Jacqueline GOURAULT,  
ministre de la Cohésion  
des territoires et des Relations  
avec les collectivités  
territoriales**





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

« Le numérique est devenu essentiel dans la vie quotidienne des Françaises et Français. Il est également devenu une infrastructure primordiale d'aménagement du territoire et permet, partout en France, à l'activité économique de se développer. Avec le déploiement de la fibre optique, le New Deal mobile a permis d'accélérer de manière inégalée la couverture 4G du territoire. En 3 ans, ce Gouvernement a fait autant que les précédents en 15 ans. Et dans les prochaines années, on estime que ce seront 10 à 12 000 sites supplémentaires qui seront mis en service. Soit autant de zones blanches et grises en moins, des populations dont la vie quotidienne sera améliorée, des commerces et entreprises qui pourront se développer, des villes et villages attractifs et dynamiques. »

**Cédric O,**  
secrétaire d'Etat chargé de la  
Transition numérique et des  
Communications électroniques



Depuis sa signature, le taux de couverture par les quatre opérateurs est notamment passé de 45% en 2018 à 76% mi-2020<sup>1</sup> pour atteindre 97% au premier trimestre 2021, une véritable avancée dans le quotidien des Français jusqu'ici pas ou peu couverts par le réseau 4G.

Début septembre, France Mobile avait d'ailleurs dévoilé que le cap des 1 000 nouveaux pylônes 4G mis en service, dans des zones jusqu'alors non ou mal couvertes par les opérateurs de téléphonie mobile, était atteint.

**Pour aller plus loin :**

Pour suivre en détail tous les avancements du *New Deal Mobile*, l'ARCEP publie un tableau d'avancement du *New Deal* mis à jour trimestriellement : <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/new-deal-mobile.html#Home>.

Pour ne rien manquer de l'actualité du Dispositif de couverture ciblée, suivez le Programme France Mobile sur Twitter : **@ANumANCT**

**A propos de l'ANCT**

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...

L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

**Contact France Mobile :** Eric RUCKLIN, [eric.rucklin@anct.gouv.fr](mailto:eric.rucklin@anct.gouv.fr) / Pierre-André PLESSIER, [pierre-andre.plessier@anct.gouv.fr](mailto:pierre-andre.plessier@anct.gouv.fr)

<sup>1</sup> Les chiffres sont issus du [Rapport](#) de la Cour des Comptes, 2021